



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration Liminaire de la FSU CTSD du 15 mai 2020

La FSU regrette que ce CTSD qui a comme point à l'ordre du jour « les conditions de reprise d'activité et de réouverture des écoles et des établissements dans le cadre de la crise sanitaire » se tienne alors même que la reprise d'activité et la réouverture des écoles et établissements ont déjà eu lieu. C'est faire bien peu de cas des échanges qui pourraient avoir lieu dans cette instance.

Nous demandons donc que le temps laissé à l'échange soit suffisant car beaucoup de questions qui se posent appellent des réponses urgentes.

Ce CTSD se tient dans des conditions particulières et inédites qui, disons-le d'emblée, n'incitent pas à la confiance. Alors que l'épidémie de Covid-19 est loin d'être endiguée, le Président de la République et le ministre de l'Éducation nationale ont décidé, sans aucune concertation avec les organisations syndicales et les fédérations de parents d'élèves de la réouverture progressive des établissements scolaires à compter du 11 mai. Cette reprise, justifiée par une prétendue lutte contre les inégalités et le décrochage scolaires, se révèle particulièrement anxiogène à la fois pour les personnels et les parents d'élèves et totalement illusoire : nous constatons dans de nombreux sondages et par comparaisons entre les écoles, que les enfants des familles les plus éloignées de l'école, les décrocheurs connus et mis en exergue par cette situation ne veulent pas revenir avant septembre. Difficile d'être confiant en effet au regard de la gestion incohérente voire mensongère de la crise sanitaire par ce gouvernement comme en atteste l'affaire des masques dénoncée par Médiapart et Libération ; difficile d'être confiant aussi quant aux conditions de reprise alors que le dépistage systématique et massif des personnels et des élèves, pourtant préconisé par les autorités scientifiques n'a pas été retenu ; que les protocoles sanitaires apparaissent difficilement applicables dans les écoles **et établissements** de l'Ain en particulier auprès des élèves les plus jeunes et que leur mise en œuvre fait peser une lourde responsabilité sur les personnels enseignants et en premier lieu les directeurs d'écoles et des mairies. **De même, bien que le Ministre Blanquer ait demandé que les filières professionnelles industrielles ouvrent les premières, il apparaît que le respect du protocole et notamment le partage des outils et machines collectives rendra la pratique très aléatoire voire dangereuse dans de nombreuses filières. Qui devra désinfecter les outils qui passent habituellement de mains en mains ? Les élèves ? Non, monsieur le Secrétaire Général a bien précisé lors du CTA que cette responsabilité ne pouvait leur être laissée. Alors qui ?**

Nous veillerons donc dans les jours, les semaines et les mois à venir à ce que les règles sanitaires édictées soient appliquées strictement afin de protéger nos collègues, nos élèves et leurs familles. Nous serons attentifs aussi à ce que les collectivités territoriales et la hiérarchie de l'Éducation nationale prennent pleinement leurs responsabilités face aux éventuelles conséquences dramatiques de l'épidémie. Si le protocole sanitaire n'est ni applicable et mis en place, l'école ou l'établissement scolaire ne doit pas accueillir d'élèves.

La situation sanitaire a par ailleurs montré la place des services publics, et en premier lieu l'hôpital public, comme bien commun indispensable pour faire face aux crises, comme nécessité pour toutes et tous et en particulier les plus démunis et vulnérables. Il aura malheureusement fallu un désastre sanitaire pour que les services publics et leurs agents se voient «parés de toutes les vertus» par celles et ceux qui n'ont eu de cesse de les dénigrer et les affaiblir depuis 30 ans. Face à la crise économique et sociale violente qui s'annonce, il apparaît donc comme une évidence de renforcer les services publics. Or force est de constater en ce qui concerne l'Éducation nationale que les moyens vont faire à nouveau défaut en septembre alors même que les enseignants des écoles, collèges, lycées généraux et technologiques et lycées professionnels vont devoir faire face à des défis pédagogiques considérables. Certes une dotation supplémentaire a été accordée au premier degré et elle est la bienvenue. Mais elle n'en reste pas moins insuffisante. Les enseignants ont besoin de tous les enseignants spécialisés des RASED et des psyEN, d'infirmières et de médecins scolaires, d'assistants sociaux...

La rentrée 2020 justifie un changement majeur et un investissement à la hauteur : toutes les fermetures de classe doivent être annulées. Les effectifs doivent baisser dans toutes les classes. Des postes de « Plus de maîtres que de classes » doivent être créés dans toutes les écoles car c'est la dynamique pédagogique collective qui doit être privilégiée. Nous n'avons pas fini de nous mobiliser...